

UNIVERSITÉ PARIS-SUD

Le plan campus impose ses priorités

Il y a danger à réduire les thématiques développées à l'université Paris-Sud aux seules priorités du plan campus, très orientées vers des aspects appliqués.

Frédéric Baudin. Membre de la commission administrative du SNCS.

Lorsque les projets gouvernementaux en matière universitaire se sont concrétisés en plan campus au niveau national, l'Université Paris XI s'est d'abord proposée de rénover ses installations pour compenser des années de désinvestissement de l'État. Ce projet fut retoqué par le gouvernement. Centré sur l'université, il n'allait pas dans le sens des des-seins sarkozyens d'un super campus façon MIT sur le plateau de Saclay.

Les chercheurs et enseignants-chercheurs de Paris XI n'avaient pas attendu ce plan pour réfléchir à l'avenir de leurs disciplines. Beaucoup avaient déjà proposé des évolutions pour leurs laboratoires, car les avancées de chaque thématique scientifique conduisent à repenser l'organisation de la recherche.

Pour certaines disciplines, des projets avaient été imaginés avec le temps nécessaire à la discussion – échanges qui n'ont malheureusement pas eu lieu dans toutes les disciplines. Avec le plan campus, la pression du ministère pour imposer une réorganisation massive a fait exploser cette élaboration concertée. Et l'urgence a sérieusement handicapé toute construction réfléchie : des projets de réorganisation de disciplines entières comme la physique ont dû être livrés en deux semaines !

Plan campus en « mode panique »

Face à cette situation, des élus FSU et d'autres membres du conseil de la recherche de la Faculté des sciences d'Orsay ont créé un groupe de travail pour appréhender l'effet de ce plan campus sur les orientations scientifiques initiales. Composé avec d'autres membres, syndiqués ou non, du conseil, ce groupe a comparé le plan quadriennal de la faculté avec les documents relatifs au plan campus.

Ce travail a donné lieu à un rapport (1) d'où il ressort, entre autres effets, que le plan campus gouvernemental a imposé ses priorités, d'une façon variable selon les disciplines. Pour celles qui s'étaient organisées autour d'axes appliqués, l'inflexion de leurs projets a été moindre que pour les disciplines qui ont préféré garder leurs fondamentaux comme référence.

Élaboré en « mode panique », le plan campus a aussi réduit le rôle des interactions entre les partenaires impliqués – université, CEA, grandes écoles, etc. Limiter à un rapport de forces les discussions scientifiques entre partenaires a ainsi permis de faire passer les priorités du ministère.

Un plan campus très orienté vers les aspects appliqués

Un danger – souligné par le conseil de la recherche en entier – serait de réduire les thématiques développées à l'université aux seules priorités du plan campus, très orientées vers les aspects appliqués.

Ce risque est d'autant plus grand, qu'avec l'importance prise par l'ANR et la LRU, nombre d'appels à projets ou autres appels d'offres sont apparus, en plus des arbitrages classiques (2). Toutes ces décisions sont maintenant sujettes aux diverses influences qui se mettent en place à travers le plan campus. Les élus et les personnels de l'université devront faire entendre leur voix lors de ces discussions.

À Paris-Sud comme dans d'autres établissements, le pilotage de la recherche décidé par le ministère s'impose à l'ensemble du dispositif de recherche universitaire. Ce pilotage risque malheureusement de s'accroître avec les premiers appels d'offres liés au « grand emprunt ». ■

1. Disponible à <http://bit.ly/auwP81>
2. Recrutement par exemple.